

TEXTE PUBLIÉ PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE DE LA BRESSE

Pourquoi cette journée d'action ?

Le Conseil Départemental des Vosges, réuni en commission permanente le 20 mai 2016, a voté à l'unanimité la fermeture de 3 collèges dont le site des Boudières du collège Hubert Curien à la rentrée 2017. 19 professeurs (dont les 2/3 sont en service à la Bresse et à Cornimont), 5 agents, 4 personnels d'administration et 3 surveillants travaillent au collège des Boudières qui accueille cette année 138 élèves répartis en 7 classes.

I – **La communication du Conseil Départemental** sur Le choix de la fermeture programmée du collège de La Bresse pour la rentrée 2017 est faite par rapport au « COLLEGE DU FUTUR », alliant les points suivants :

- Démographie
- Mixité sociale
- Patrimoine bâti
- Transport
- Numérique

– Le but écrit : offrir à tous les élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement...

– Collèges ouverts sur le monde, favorisant la citoyenneté, la sociabilité, les pratiques culturelles ou sportives.

Cette communication est en première page du site du Conseil Départemental.

II – **Nous sommes tous d'accord** sur ces points importants pour nos enfants.

Notre démarche n'est surtout pas politique mais, à partir du moment où l'on veut réorganiser la vie des collégiens et futurs collégiens, des familles de La Bresse, celles de Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte et Thiéfosse, de la vie associative, culturelle et sportive, de la vie économique d'une vallée, il est important de tout prendre en compte. Après avoir examiné les points qui vont suivre, nous nous posons toujours la même question : **Que vont trouver nos enfants de plus et de mieux à Cornimont qu'ils n'ont pas aux Boudières aujourd'hui ?**

Notre démarche sera plutôt de réfléchir avec l'Education Nationale et les élus à des solutions de croissance, qui ne sont même pas envisagées aujourd'hui, INNOVANTES ET ATTRACTIVES, QUI DONNENT DE LA VALEUR AJOUTÉE.

– Classe européenne, plus de langues ;

– Préparer aux métiers de la montagne, du tourisme durable avec une vraie dimension écologique et moderne pour préserver nos milieux fragiles ;

– Développer et communiquer sur nos spécificités, possibilités de créer et de renforcer les sections sportives (métiers du ski... de la montagne, section parapente comme dans le Jura), Pôle montagne et tourisme durable ;

– Pourquoi ne pas envisager une partie du primaire qui migrerait dans certaines classes du collège pour à terme libérer des espaces et créer un dortoir ;

- Pourquoi ne pas envisager de mettre à la place, au primaire, des pôles comme l'IPM (institut promotion de la montagne...);
- Obtenir des dérogations pour faire venir des élèves de l'extérieur sur ces spécificités créées pour notre milieu.

L'AVENIR DU COLLEGE DE LA BRESSE PASSE PAR DE LA VALEUR AJOUTÉE. À DÉFINIR : SOUS QUELLE FORME ?

Cette solution est remplie d'incertitude et c'est un défi important à relever. Il convient donc de définir dans un premier temps ce qui relève du possible, de définir qui se charge de bosser sur ce dossier car c'est une lourde charge, mais La Bresse à l'habitude de relever les défis.

III – Nos arguments pour garder le collège des Boudières à La Bresse

La Démographie

La démographie est aujourd'hui en baisse à La Bresse, avec 138 élèves prévus en secondaire. C'est moins que la moyenne nationale, certes, mais il existe maintenant des dispositions dérogatoires pour les établissements en milieu rural et de montagne. Nous sommes dans ce cadre et nous estimons qu'il est important de pouvoir bénéficier de ces dérogations existantes !

Les effectifs aujourd'hui en primaire et en maternelle, si on part d'un postulat négatif d'aucune arrivée de nouvelle famille sur La Bresse, nous donnent 6 à 8 ans devant nous pour arriver à un nombre d'enfants inférieur à 100, ce qui était le cas du collège de Saulxures-sur-Moselotte il y a 3 ans. Profitons de ce temps qui nous est accordé pour continuer à vivre et être scolarisé à La Bresse et à essayer de créer de la Valeur Ajoutée comme décrit ci-dessus pour faire venir de futurs élèves plutôt que de tout saborder.

En prenant exemple sur la ville de « Les Voivres », dont les habitants ont misé sur le maintien des services publics au complet et ont vu la population s'accroître.

L'attractivité d'une commune est liée à son taux de service public. La Bresse est aujourd'hui un acteur essentiel dans la vie du département (Chef-lieu de Canton...), que ce soit sportif (4 coupes du monde de VTT, des sportifs de haut niveau dans plusieurs catégories...), culturel (festival international de sculpture, concours de scrabble...), économique avec 10 Ambassadeurs des Vosges travaillant sur l'attractivité des territoires (sur 90 existant dans le département des Vosges) et social (nouvel EPHAD, Maison de la Bresse...). On cite souvent La Bresse dans les actualités et toujours en bien, nous sommes le « Bon élève » du département et plutôt que de mériter un bon point, on nous met au coin... en supprimant un maillon essentiel dans la vie communale : notre collège public.

Pour illustrer la perte de vie économique de La Bresse, voici un exemple : si un jeune couple, arrive dans notre vallée, où ira-t-il s'installer ? Aujourd'hui, La Bresse est compétitive en termes de services, commerces, de sports, de culture et de loisirs. Il faut qu'elle le reste.

Conclusion : L'avenir démographique de La Bresse n'est pas inscrit dans le marbre. Tout peut arriver. Nous avons 5 à 8 ans pour corriger cette baisse des effectifs de la population, alors pourquoi se tirer une balle dans le pied maintenant ? Profitons de ce délai pour travailler tous ensemble, département, commune, professionnels pour faire croître notre village.

MIXITE SOCIALE :

Nous avons sur La Bresse plusieurs communautés différentes, de religions différentes, de niveaux de vie différents et ce sans aucun problème de cohabitation. Nos enfants n'ont l'air ni malheureux ni complètement déboussolés en arrivant au lycée. Il faut préserver la qualité de vie des enfants. Les enseignants du collège Hubert Curien entreprennent de nombreuses actions réunissant les élèves des deux sites (exemples récents : deux classes de quatrièmes aux Imaginales ; soixante-dix choristes sur scène à La Bresse, et trois jours plus tard à Cornimont).

Conclusion : les enfants de La Bresse ne souffrent pas de problème de mixité sociale.

PATRIMOINE BATI :

Le premier argument cité pour le collège des Boudières est la non accessibilité pour les handicapés et donc des frais « astronomiques » pour les travaux demandés. 600 000€. Cet argument ne tient pas. **Le collège Hubert Curien est aux normes handicapés**. La loi oblige les bâtiments publics à proposer un service équivalent à une personne à mobilité réduite et un valide.

Dans le cas d'un hôtel avec plusieurs étages ou bâtiments, la loi n'exige pas que le handicapé puisse accéder partout ou à tous les bâtiments, on doit pouvoir lui fournir une solution équivalente à celle d'un valide, mais pouvant être sur un seul lieu : exemple ici, dans le collège de Cornimont.

Cependant, autant le bâtiment de Cornimont est accessible aux personnes à mobilité réduite, autant il n'est pas adapté pour recevoir 150 élèves supplémentaires d'ici un an. Cela va donc générer des frais de construction, de réaménagement, de restructuration des classes, de la cantine, du parking des bus et des voitures, du préau et cela avec nos sous car ces frais seront à la charge de la collectivité départementale.

Les infrastructures à Cornimont sont soit trop petites soit inexistantes. Exemple : 1 gymnase pour 3 professeurs d'EPS n'est pas envisageable, le ski de fond à La Bresse, la piscine à La Bresse, pas de stade à proximité du collège, pas de section ENSS comme à La Bresse.

Les salles de physique et SVT ont été rénovées à La Bresse, ce qui n'est pas le cas de Cornimont. La cantine de La Bresse est partagée avec le primaire par une convention, il faudra donc refaire une cantine pour les petits ailleurs, et ce encore avec nos impôts...

Le bâtiment appartient à la commune de La Bresse, et que va-t-il devenir si on le ferme ? N'oublions pas que la commune a déjà 2 écoles à vendre et qu'elle ne trouve pas de repreneurs (Chajoux et Neuf-pré). Celui-là va se rajouter aux immeubles vides.

Conclusion : là aussi, le collège de La Bresse est adapté pour conserver nos 138 élèves, plutôt qu'intégrer Cornimont, et tout cela aux frais du contribuable.

TRANSPORT :

Le prix du transport scolaire va exploser. Nous avons une estimation aujourd'hui de 60 000 € / an mais il faudra créer de nouveaux circuits de ramassage scolaire du centre vers Cornimont, matin, midi, après-midi et soir, été comme hiver.

Des solutions existent, les transporteurs s'adapteront, cependant il y aura plusieurs perdants :

– L'enfant devra se lever plus tôt et rentrer plus tard (7 h à 17 h 30 pour les plus éloignés soit une

journée de 10 h 30)

- Les parents d'élèves qui devront payer en plus :
- l'essence s'ils ne veulent pas lever leurs enfants à des heures dignes des usines,
- la cantine pour ceux qui n'y vont pas aujourd'hui,
- les trajets supplémentaires en bus scolaires qu'il faudra financer,
- Les clubs et associations culturelles et sportives qui ne pourront plus recevoir d'enfants car ceux-ci arriveront après 17 h 30. Ne resteront que les mercredis après-midi et les samedis.
- Les commerçants de LB qui vont voir une partie de leur clientèle migrer vers Cornimont et donc faire leurs courses dans les commerces à proximité du collège

Quelques autres points restent en suspens :

Qui tient compte de la fatigue supplémentaire des enfants (lever plus tôt, rentré plus tard) ?

Qui tient compte des résultats scolaires engendrés par cette organisation ? (moins d'heures pour les devoirs, plus de fatigue en classe) ?

Qui tient compte du risque d'accident d'un bus ou d'un parent d'élève isolé en voiture, surtout à cause de la neige et de nos routes de montagne ?

Qui tient compte du bilan carbone « catastrophique » de cette opération car là aussi on va devoir payer ?

Quelle solution pour un élève arrivant en retard au centre de ramassage scolaire le matin à cause des chutes de neige de la nuit pour un habitant excentré par exemple ?

Quelle solution pour les parents qui ne veulent pas mettre leurs enfants à la cantine, le délai pour manger étant plus court ?

Y aura-t-il une aide financière supplémentaire du département pour aider les ménages à payer les frais liés aux transports qu'ils n'avaient peut-être pas jusqu'alors ?

Conclusion : nous ne voyons pas le bien être, l'épanouissement ni les meilleures conditions de réussite dans ce dossier. Nos enfants seront plus fatigués.

NUMERIQUE :

Dernière priorité du département. Là aussi, la petite salle d'informatique de Cornimont avec 12 PC pour 350 élèves n'est déjà pas adaptée pour le nombre d'élèves existant...

Conclusion : Tout serait à refaire...

Alors ? J'en reviens à la question initiale concernant nos enfants :

Que vont-ils trouver de plus et de mieux à Cornimont qu'ils n'ont pas aux Boudières aujourd'hui?

Réponse = RIEN

Par contre, là où le conseil départemental nous donne une image d'Épinal sur le regroupement

pédagogique, nous retenons les points suivants :

- Garder le collège à LB permettra une meilleure réussite de nos collégiens que s'ils partaient à Cornimont. Cet argument est valable aussi pour tous les élèves du Collège Hubert Curien car les classes de Cornimont ont aussi aujourd'hui un confort d'étude qu'ils risquent de perdre.
- Le budget Éducation du conseil départemental est identique pour l'année prochaine. On nous avance des chiffres, mais quelle économie réelle au final ? Plus de frais de transports, des aménagements divers supplémentaires à apporter et les entretiens des bâtiments vides qui vont perdre de la valeur car inoccupés...
- Si on rajoute les transports, l'agrandissement et le réaménagement de Cornimont la note va être salée. Qui va payer : les contribuables. Par contre, si on ne change rien : pas de frais et l'argent du département pourra servir à d'autres actions qui nous l'espérons, serviront à quelqu'un... Garder le collège de La Bresse reviendra donc moins cher aux contribuables vosgiens.
- Garder le collège de La Bresse reviendra à garder un tissu économique dans notre village car en milieu rural et de montagne, il y a eu des dérogations sur certains points au niveau de l'éducation nationale. Dérogations à demander pour La Bresse.
- Garder le collège à La Bresse, permettra peut-être d'inverser la courbe démographique par l'arrivée de jeunes familles pour les créations ou reprises d'entreprise. Ce ne sera plus le cas si le collège ferme ses portes...
- Garder le collège à La Bresse permettra à la vie sociale intergénérationnelle de continuer de ne pas conserver uniquement ses maisons de retraite (comme Saulxures-sur-Moselotte aujourd'hui) et de conserver une bonne mixité sociale. De continuer d'organiser des événements mondiaux, chose qui ne se fait pas dans les autres villages de moins de 5 000 habitants où que ce soit dans le département... veut-on un village comme Avoriaz avec uniquement des retraités et des touristes avec derrière la notion de lits froids et le prix de l'accès à l'immobilier qui s'envole ? La Bresse est un village qui entend rester vivant. Ses habitants sont capables de remuer des montagnes et ont l'habitude de relever des défis ...

ALORS JE REPOSE LA QUESTION POUR NOS ENFANTS :

Que vont-ils trouver de plus et de mieux à Cornimont qu'ils n'ont pas aux Boudières aujourd'hui ?

NOUS N'AVONS PAS TROUVE DE RÉPONSE A CETTE QUESTION

Nous, parents d'élèves, élèves, enseignants et personnels scolaires, acteurs économiques de la Vallée, Associations, ...demandons au Conseil départemental des Vosges de surseoir à **la fermeture** du collège de La Bresse tant que les élèves y trouvent ces avantages.

Ne laissons pas mourir nos campagnes et utilisons les moyens qui existent comme cette **dérogation** qui permet que des petites structures en milieu rural et de montagne soient conservées. A nous tous, ensuite, de trouver des solutions rapidement pour infléchir la baisse de la démographie dans notre commune en ayant su créer de **la valeur ajoutée** dans nos établissements scolaires afin d'être **spécifiques**. Nous avons tous les outils pour arriver à avancer sur de nouveaux projets.

En attendant, pour **l'avenir de notre village**, de la vallée de la Haute Moselotte, pour que **nous continuions à voir LA VIE EN VOSGES**, modifiez votre décision et gardons le collège de La Bresse ouvert.